

Transports Genève : les plans mobilité entreprise, nouvel outil anti-voitures

Sur Ledauphine.com le 21 juin 2021

« Plus de 80 % des personnes qui vivent en dehors du canton prennent leurs voitures pour venir au travail et cela ne va pas. » Ce lundi 21 juin à la Fédération des entreprises romandes, le ministre des Infrastructures, Serge Dal Busco, a martelé un constat que l'on connaît bien. Ceci en présentant un cadre réglementaire pour les plans de mobilité entreprise.

Ces plans visent à encourager le recours aux transports publics, à la mobilité douce ou encore au covoiturage, mais aussi à baisser la part de l'automobile, notamment en restreignant le parking gratuit. Ils seront obligatoires pour l'État de Genève, les communes et les établissements autonomes (HUG, TPG, Genève aéroport...), et conseillés pour les privés. « Nous allons être prescripteurs » a répondu Vincent Subilia, président de la chambre de commerce et d'industrie de Genève.

